

## La Région investit dans un nouveau pont tournant Le tablier sera posé dans les prochains jours

Il s'agit d'une opération extrêmement technique et complexe : le tablier du futur pont tournant de Saint-Malo, en provenance de Rotterdam, devrait arriver par la mer lundi 12 avril matin. Amarré dans le bassin Vauban sur une imposante barge équipée d'une grue, l'ouvrage de 217 tonnes sera ensuite déposé sur son pivot, à son emplacement définitif. Une manœuvre particulièrement délicate qui nécessite au préalable deux à trois jours de préparation, réglages et essais. Pendant toute la durée des opérations de grutage, du 16 au 18 avril, la passerelle piétonne sera exceptionnellement fermée au public.

### Le calendrier des opérations

- **Lundi 12 avril** : arrivée du tablier sur une barge en provenance de Rotterdam, tractée par un remorqueur ;
- **Du 13 au 15 avril** : phases de manœuvres réalisées depuis le bassin Vauban à l'aide de la grue maritime, posée sur la barge ;
- **Du 15 au 19 avril** : opérations de pose du tablier, une phase finale très sensible aux aléas climatiques.

À noter que cette séquence a fait l'objet de nombreuses réunions préparatoires associant toutes les équipes en place : Région Bretagne, capitainerie, pilotes de Saint-Malo, Edeis et Ville ainsi que le groupement d'entreprises intervenant sur le chantier.

### Un nouveau pont sécurisé, ouvert à la circulation pour l'été prochain

Le nouveau pont tournant devrait être opérationnel **début juin**, au terme de 8 mois de travaux, et permettre ainsi la réouverture de la circulation routière, avant la saison estivale. Bien connu des Malouins, cet ouvrage est essentiel car il assure **la liaison de toute la ville à la cité intra-muros**, par son entrée principale. Construit il y a **70 ans** au lendemain de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, l'ancien pont basculant, à deux battants, ne répondait plus aux **besoins des usagers**. C'est pourquoi la Région, autorité portuaire depuis 2007, a choisi d'investir dans un **pont tournant à simple volée**. « *Un investissement de 7,7 M€, précise Stéphane Perrin, conseiller régional référent sur le port de Saint-Malo, qui offrira, côté mer, un passage plus aisé et sécurisé aux bateaux et, côté terre, des trottoirs plus larges pour le cheminement des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite* ».

### Encore quelques semaines d'attente pour les Malouins, marins et riverains

Depuis le début des travaux en **octobre** dernier, **la circulation routière a dû être déviée** tandis que le cheminement des **piétons et cyclistes** a pu être maintenu grâce à l'installation d'une **passerelle mobile provisoire**, à proximité du passage actuel. Celle-ci sera exceptionnellement **fermée trois jours, du 16 au 18 avril** inclus, pendant **l'étape cruciale de pose du tablier**. De même, **le pertuis** (passage des navires) sera exceptionnellement bloqué pendant la durée des opérations de manœuvre et pose, **du 15 au 19 avril**.

L'accès au rond-point sera par ailleurs barriéré, ainsi qu'un périmètre sur le quai de l'esplanade pour éviter que les passants ne s'attourent pendant les opérations. **Le public est en effet invité à ne pas se regrouper, pour des raisons de sécurité et de distanciations sociales** liées à l'épidémie de Covid.

Enfin, les opérations de grutage se déroulant de jour comme de nuit, des **nuisances sonores sont à prévoir**.



©BM Architecture

En savoir plus sur :

- la circulation routière : [circulation@saint-malo.fr](mailto:circulation@saint-malo.fr)
- les travaux : [pontdesaintmalo@bretagne.bzh](mailto:pontdesaintmalo@bretagne.bzh) et sur [www.bretagne.bzh/pontdesaintmalo](http://www.bretagne.bzh/pontdesaintmalo)

Contact presse - Région Bretagne :  
[presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh) ou 02 99 27 13 55 ou 54